

# Les finances communales

**ECOLO BERTRIX EXIGE UNE GESTION ÉTHIQUE, ÉQUITABLE ET RIGOUREUSE DES FINANCES COMMUNALES ET DE L'ADMINISTRATION.**

Depuis sa création et à tous les niveaux de pouvoir, ECOLO accorde une importance capitale à l'éthique et à la déontologie dans la gestion du bien public. Les finances communales n'échappent pas à cette préoccupation. Elles doivent permettre d'**augmenter le bien-être** de l'ensemble des citoyens.

La Commune de Bertrix a beaucoup investi dans le développement de nouvelles infrastructures, de nouveaux bâtiments. De nombreux emprunts ont été contractés, réduisant énormément les possibilités d'emprunter à l'avenir ! Même si beaucoup de projets, pris individuellement, sont légitimes, le suivi des dossiers n'est pas bien assuré. Parce que « qui trop embrasse mal étreint », la gestion durable et globale des dossiers a été négligée. Elle **manque de vision à long terme** et de coordination.

Il est plus que temps d'**investir dans les personnes plus que dans les pierres**, de repenser le bien-être de la population au cœur de nos politiques et cela de manière transparente et équitable.

**Voici les propositions d'ECOLO pour les six années à venir.**

**Avec Ecolo dans la majorité, l'équilibre budgétaire**, envisagé dans le long terme, doit permettre à la Commune d'assurer et de maintenir ses missions, avec la même qualité. Comme le budget de toutes les familles, le budget communal ne peut connaître des déficits répétés ou structurels.

**Avec Ecolo dans la majorité, la gestion du bien communal sera planifiée sur plusieurs années.** Dès l'installation de la nouvelle majorité, un budget de législature devrait reprendre les grandes options choisies sous forme d'un plan d'entretien, de rénovation et d'investissements dans les infrastructures communales, la prévision de l'évolution des frais de fonctionnement, l'évolution des ressources financières futures (impôts, taxes et rétributions diverses...). Ce budget de législature doit faire l'objet d'une mise à jour annuelle pour en contrôler la réalisation, l'évolution et éventuellement l'adapter.

**Avec Ecolo dans la majorité**, ce sera **plus de transparence**. Les mandats confiés aux membres du Conseil dans les intercommunales doivent faire l'objet d'une plus grande attention. Pour assurer la transparence des décisions prises, les administrateurs faisant partie du Conseil devraient systématiquement en faire rapport.

**Avec Ecolo dans la majorité**, la Commune investira dans la **production locale d'énergies renouvelables** en suscitant des collaborations avec des promoteurs disposés à développer un projet sur le territoire communal (éolien, photovoltaïque sur tous les bâtiments communaux ou gérés par la Commune, bio méthanisation). On pourrait même imaginer un projet d'investissement local dans ce domaine. Autant d'investissements durables et locaux qui favorisent notre autonomie énergétique et produisent un rendement financier intéressant.

**Avec Ecolo dans la majorité**, la Commune balisera **des partenariats public-privé**. Ils auront pour objectif de générer des retombées positives pour la collectivité à l'initiative du partenariat, notamment en matière d'emploi. La définition des objectifs, la négociation, l'encadrement ou le contrôle de ces partenariats doivent rester aux mains des pouvoirs publics, afin de garantir l'équilibre dans la relation entre les acteurs publics et privés.

**Avec Ecolo dans la majorité**, la Commune instaurera **une fiscalité solidaire** : chacun selon ses moyens, avec solidarité et efficacité ! Les taxes, rétributions et amendes serviront, autant que possible, d'incitants à l'adoption de comportements favorisant le respect de l'espace public.

**Avec Ecolo dans la majorité**, une politique basée sur le **principe pollueur-payeur** aidera à améliorer notre cadre de vie tout en réduisant notre pollution (et donc le coût associé à celle-ci !). La partie forfaitaire de la **taxe-déchets** doit être réduite au minimum. Le passage au **parc à containers** doit être valorisé et facilité (notamment par un ramassage collectif plus régulier). Des **sanctions administratives** et des **redevances de nettoyage** doivent être systématiquement appliquées aux personnes responsables de dépôts ou d'incinérations sauvages.

**Avec Ecolo dans la majorité**, la fiscalité communale facilitera **l'installation de services et de commerces de proximité** proches des noyaux d'habitat (marchands de journaux, boulangers, bouchers, épiciers, cafés, restaurants, pharmaciens, cabinets médicaux, coiffeurs, crèches, points-poste, agences bancaires, mutuelle, services associatifs, artisanat...) afin d'augmenter l'accessibilité et de réduire l'utilisation des véhicules à moteur.

**Avec Ecolo dans la majorité**, la Commune soutiendra de toutes les manières possibles les **initiatives citoyennes de création d'économies coopératives** (Service d'Échange Local, coopératives citoyennes en matière d'énergies renouvelables...).